

## **ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 DECEMBRE 2018**

### **COMMUNIQUE DE L'USD CGT 76**

Un peu plus de 25 000 agents des Centres Hospitaliers, des Ehpad et des Etablissements de l'Action Sociale Publique (Titulaires, stagiaires et contractuels) étaient appelés à voter le jeudi 6 décembre 2018, pour élire leurs représentants dans les Comités Techniques d'Établissement.

A ce jour, nous disposons des résultats pour 80 % des inscrits.

Avec 37 % des suffrages exprimés, la CGT arrive en tête et devance de presque 10 points la deuxième organisation la CFDT et plus de 15 points la troisième organisation SUD.

Ces résultats encore partiels, vont bien sûr évoluer, mais d'ores et déjà, on peut affirmer que la CGT reste la première organisation syndicale dans notre département pour la Santé et l'Action Sociale.

La CGT est la 1ère Organisation parmi les personnels des Centres Hospitaliers en réalisant un très bon score :

- Au Groupement Hospitalier Havrais, la CGT redevient la première organisation avec 45.76 % des suffrages, devant SUD et la CFDT
- Au Centre Hospitalier de Dieppe, où la CGT passe la barre des 40%
- Au Centre Hospitalier du Rouvray où la CGT malgré un léger recul, devance de plus de 20 points la seconde organisation SUD.
- Au Centre Hospitalier de Eu où les salarié.e.s ont renouvelé leur confiance en notre Organisation en portant la CGT à 80 % des suffrages !

La CGT est la 1ère Organisation parmi les personnels des EHPAD avec une progression particulièrement importante dans la plus grosse EHPAD du département : « Les Escales » au Havre, où la CGT réalise le score de 72% dans cet établissement qui regroupe plus de 600 salarié.e.s !

La CGT est la 1ère Organisation parmi les personnels des Etablissements médico-sociaux avec une progression conséquente de 10% à l'EPMS de Fécamp et un bon score dans la Commission des Educateurs à l'IDEPHI de Canteleu.

Mais dans tous les établissements, la participation est en baisse notable, dépassant à peine en moyenne les 30 %, dans un contexte national où l'instauration du vote électronique, la baisse importante du budget consacré à l'organisation de ces élections, par le Ministère de la Santé, sont lourds de conséquences pour l'exercice de la démocratie.

Ces résultats seront à analyser par les syndicats, établissement par établissement, dans le contexte d'aggravation des conditions de travail, de précarisation grandissante (plus de 20 % des électeurs sont aujourd'hui contractuels), de baisse importante du pouvoir d'achat des agents, de non reconnaissance des qualifications, de baisse des effectifs et d'augmentation de l'activité.

Sans nul doute, les luttes de ces derniers mois et dernières semaines dans notre secteur, luttes des Ehpad, luttes en psychiatrie, au Rouvray ou au Centre Pierre Janet au Havre, les participations des personnels hospitaliers aux différentes mobilisations interprofessionnelles ont contribué à ce résultat.

Confortés dans sa démarche syndicale, la CGT de la Santé et de l'Action Sociale s'engage à proposer rapidement un plan de formation syndicale à tous les élu.e.s à poursuivre son travail de proximité auprès des syndicats, notamment dans les Ehpad et dans les établissements médico-sociaux.

Son prochain congrès en mars 2019, sera l'occasion de renforcer son équipe dirigeante afin d'être toujours plus et mieux la CGT de toutes les catégories professionnelles quelques soit leur statut et leur établissement.

Rouen, le 7 décembre 2018